

ALERTE



LETTRÉ OUVERTE

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
HOTEL MATIGNON
57 RUE DE VARENNE
75700 PARIS SP 07

Paris, le 19 mars 2015

Monsieur le Premier ministre,

Les 38 associations de solidarité regroupées dans le collectif ALERTE et les 34 associations actives en matière d'hébergement et de logement réunies au sein du Collectif des Associations Unies pour une nouvelle politique du logement des personnes sans-abri et mal-logées veulent vous interpeller sur leur profonde inquiétude quant à la mise œuvre du plan pauvreté dans son volet hébergement et logement, inquiétude à laquelle s'ajoute leur forte désapprobation quant aux annonces faites dans le cadre du plan Egalité et Citoyenneté.

A la veille de la date couperet du 31 mars qui signe la fin de la trêve hivernale pour les sans-abris et les ménages menacés d'expulsion, les associations de solidarité, d'hébergement et de logement, qui constatent chaque jour que l'état du mal logement et du sans-abrisme s'aggrave dangereusement dans le pays, sont inquiètes.

Comment comprendre que le constat porté par tous, y compris François Chérèque dans son rapport, de la faiblesse du volet hébergement-logement du plan de lutte contre la pauvreté, n'amène aucune dynamique réellement nouvelle malgré l'urgence des difficultés à traiter ? Aucune annonce nouvelle de votre part le 3 mars dernier mis à part le plan de réduction des nuitées hôtelières, pas d'avancées significatives sur la fin de la gestion hivernale alors que le 115 croule sous les demandes non satisfaites, non-application des circulaires et instructions ministérielles, une production des logements locatifs sociaux très loin des objectifs fixés initialement, des renoncements sur les mesures de prévention de l'exclusion comme la garantie universelle des loyers... Tous les indicateurs sont au rouge et indiquent que le gouvernement n'a toujours pas pris la mesure de la crise liée à la pénurie de logements accessibles aux plus modestes et à la saturation de l'hébergement sur les territoires.

Les annonces récentes faites dans le cadre du plan Egalité et Citoyenneté sur les personnes reconnues prioritaires DALO et les ménages qui sont sous le seuil de pauvreté vont aggraver la situation de ces personnes en leur fermant les portes de l'offre de logements accessibles et en les stigmatisant. Pour les deux collectifs en effet, empêcher les relogements de ces ménages dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville se retournera immédiatement contre les personnes les plus pauvres en leur imposant des délais supplémentaires puisque ce sont majoritairement dans ces quartiers que se trouvent les logements financièrement accessibles.

Sachant que les solutions alternatives n'existent pas encore, faute d'une programmation ambitieuse de logements très sociaux dans les quartiers plus favorisés que nous demandons pourtant depuis plusieurs années. Dans ce contexte, prévoir dès maintenant l'arrêt de la construction de logements locatifs sociaux là où il y en a déjà plus de 50 %, revient à se priver de manière dangereuse et prématurée de solutions sans garantie d'alternatives.

Pourtant, les solutions existent, et les associations de solidarité, d'hébergement et de logement vous redemandent instamment leur mise en œuvre au plus vite. Nous vous demandons en priorité un engagement ferme sur la non remise à la rue au printemps des personnes hébergées cet hiver, l'arrêt immédiat des expulsions locatives sans relogement et la mise en œuvre effective d'un droit à l'accompagnement global à inscrire dans le code de l'action sociale et de la famille. Une loi de programmation du logement social et très social, d'hébergements pérennes, et de mobilisation du parc privé à vocation sociale est également indispensable pour préparer l'avenir et changer la donne de manière structurelle.

Monsieur le Premier ministre, les droits au logement et à l'accueil inconditionnel, quelle que soit la situation administrative des personnes, doivent être respectés en mobilisant dès aujourd'hui les Préfets, collectivités territoriales, bailleurs et associations pour trouver des alternatives sur les territoires.

Compte-tenu de la gravité de la situation, les deux collectifs souhaitent vous rencontrer dans les meilleurs délais pour voir avec vous et les ministres concernés comment dépasser ces difficultés très préoccupantes et apporter des réponses concrètes aux ménages les plus fragiles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en notre très haute considération.

Contact presse :

FNARS : Céline Figuière : 06 16 85 95 09

Fondation Abbé Pierre : Mighelina Santonastaso : 01 55 56 37 45 / 06 23 25 93 79

UNIOPSS : Valérie Mercadal : 01 53 36 35 06

Liste des associations signataires du Collectif ALERTE et du Collectif des Associations Unies

Amicale du Nid

Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP)

Association des Paralysés de France (APF)

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)

Association Service Social Familial Migrants (ASSFAM)

Advocacy France

Association des Cités du Secours Catholique

Association Nationale des Compagnons Bâisseurs

ATD Quart Monde

Aurore

Centre d'action sociale protestant (CASP)

Collectif Jeudi Noir

Collectif Les Morts de la Rue

Comité des Sans Logis

Croix-Rouge française

Cimade

Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs et précaires (CCSC)

Comité national de Liaison des Associations du Réseau d'Accompagnement des Migrants (CLARA)

Coorace

Droits d'Urgence

Emmaüs France

Emmaüs Solidarité

Enfants de Don Quichotte

Fédération d'aide à la santé mentale Croix-Marine

Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)

Fédération de l'Entraide Protestante

Fédération Française des Equipes Saint-Vincent

Fédération des Pact

Fédération nationale Habitat & Développement

Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS)

Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)

Fondation Abbé Pierre

Fondation de l'Armée du Salut

France Terre d'Asile

Familles Rurales Fédération Nationale

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)

Fédération Vacances et Familles

Fonds Social Juif Unifié (FSJU)

Ligue des Droits de l'Homme

Médecins du Monde

Secours Catholique

Société de Saint-Vincent-de-Paul

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)

Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)

Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCCLAJ)

Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)

Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)

Union nationale ADMR